

**Séance du 6 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le six avril à dix huit heures, les membres du Conseil Syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle des Colombiers à Blosseville, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués

en exercice : 44
présents : 31
votants : 31

Présents : Emmanuel BOUST, Jean Pierre CANU, Luc CLAEYSSENS, Alain COUROYER, Joel DESCHAMPS, Christophe DUBOSC, Philippe DUFOUR, Karine BATISTELLA, Noel GODEFROY, Carole PESQUET, Frédéric LEJEUNE, Bruno PAULMIER, Bruno PICARD, Jean Paul RENAUX, Jean Jacques THOMAS, Pascal VANIER, Dominique BOUGON, Serge BOUST, Pascal CAPRON, Philippe LARCHEVEQUE, Etienne LARDANS, Pierre Yves MENAGER, Didier BELLIERE (2), Josiane CERVEAU, Philippe COTE, Mathilde ROUSSEL (2), Claude ROUSSIGNOL, Martine PORET, Hervé LECLERQ

Excusés : Jean François ALIGNY, Olivier MATEUF, Jean Christophe DALLE, Christian LEROUX, Magalie WENDLING,

Date de convocation :  
25 mars 2021

Absents : Yves GUERIN, Bernard TAILLEUX, Grégory BAR, Laurent BOUDIN, Olivier LECONTE, Ludovic HOUX (2), Gérard TIERCELIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut donc valablement délibérer.

**DELIBERATION N°2021-11: ADHESION A L'ASYBA**

Les Syndicats de bassins versants ont mis sur pied des rencontres régulières visant à élaborer une politique coordonnée de la gestion du risque inondation et ont chargé le Président de l'Austreberthe d'être leur porte-parole. Les SBV ont officialisé ce fonctionnement et lui ont donné une assise légale, leur permettant de rester cohérents et légitimes dans un contexte mouvant.

Aussi, les Présidents de syndicats de bassins versants ont décidé à l'unanimité, lors de leur réunion du 5 juillet 2011, la création d'une association régionale représentant les collectivités travaillant à la lutte contre les inondations et à la prévention du risque.

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :**

- **APPROUVE** l'adhésion du Syndicat à l'Association des Syndicats de Bassins Versants,
- **AUTORISE** le Président à payer la cotisation de 600 € pour l'année 2021.

Fait à Blosseville,  
Le 6 avril 2021,  
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS  
VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES  
Espace Multi Services  
40 rue Charles Lescane  
76740 Fontaine le Dun